

Le Bulletin de Veille

17 avril 2015
Numéro 204

Insolite	2	Digital	4
Australie: Un chômeur dépense 2 millions de dollars grâce à une erreur de sa banque.....	2	La Caisse d'Épargne veut s'organiser face à l'afflux des e-mails adressés à ses conseillers	4
Actualités	2	Les sociétés d'assistance espèrent récupérer les appels d'urgence automatiques	4
Les encours d'épargne salariale atteignent 110 milliards d'euros.....	2	Paiements	5
La mobilité fait bouger les parts de marché des banques	2	Le prélèvement bancaire séduit de nouveaux acteurs ..	5
Offres	2	Réglementaire	5
Comment les banques s'organisent pour financer les start-up.....	2	L'ACPR soutient les modèles internes des banques françaises	5
Financement : Lendix trace son sillon	3	MiFID II : Préconisations techniques de l'Esma.	5
APICIL : nouvelle offre santé collective responsable	3	Rapprochements	5
Distribution	3	ALG : investissement dans l'intelligence économique ...	5
Le courtier Assu 2000 a lancé un comparateur d'assurance crédit	3	Allianz France va entrer au capital de jeunes entreprises via la plate-forme SmartAngels.fr	6
BNP Paribas ouvre plus de 3 000 m ² dédiés à l'innovation	4		



KIX

l'application de paiement mobile sans contact de BNP Paribas



BNP PARIBAS

Insolite



14 avril 2015 • 20 Minutes

Australie: Un chômeur dépense 2 millions de dollars grâce à une erreur de sa banque.

Une erreur de sa banque a permis à Luke Brett Moore de bénéficier d'un découvert autorisé de 2,189 millions de dollars australiens (environ 1,57 million d'euros), révélait la presse locale dimanche.

Originaire de Goulburn, en Nouvelles-Galles du Sud, Luke Brett Moore a ouvert un compte « Complete Freedom » (« Liberté totale ») à la St George Bank en 2010. Il a pu effectuer 48 retraits en deux ans, creusant un découvert bancaire faramineux. En décembre 2012, la police avait effectué une perquisition au domicile de Luke Brett Moore, saisissant une bonne partie de son butin. Le 19 février 2015, la justice australienne l'a déclaré coupable de fraude. Sa sentence sera prononcée le 17 avril 2015. ●●●

Actualités

16 avril 2015 • L'Agefi

Les encours d'épargne salariale atteignent 110 milliards d'euros

Le millésime 2014 s'est révélé plutôt favorable à l'épargne salariale en France, dont les encours ont progressé de 5% sur un an (près de 11 millions de porteurs, travaillant dans 290.000 entreprises, en sont bénéficiaires).

Amundi reste de loin le leader du marché, avec 44,7 milliards d'euros, près du double de **Natixis** (23,2 milliards) et quatre fois plus que **BNP Paribas IP** (10,5 milliards), ses deux poursuivants. La progression des encours est due pour l'essentiel à la hausse des marchés financiers. La collecte nette est tout juste positive (200 millions d'euros), mais elle avait été négative à hauteur de 3,5 milliards d'euros en 2013. ●●●

10 avril 2015 • L'Agefi

La mobilité fait bouger les parts de marché des banques

Deux millions de clients changent de banque principale en France chaque année. Les flux se déplacent peu à peu, notamment vers les acteurs en ligne.

Selon le cabinet Bain & Company, 700.000 jeunes ouvrent un nouveau compte chaque année, ce qui porte à **2,7 millions de clients** la taille du marché annuel des **nouveaux comptes**. Alors que 2,4% de clients ferment leur compte chaque année, **3,9%** d'entre eux **changent de banque principale**; le taux d'attrition réel est donc plus élevé que sa mesure classique.

Sur les trois dernières années, le **gain net de clients** en banque principale est de **6%** par an pour les **banques en ligne**, **1,1%** pour les **banques mutualistes et affinitaires**, quand les banques commerciales perdraient 1,6% de leur base de clients chaque année. ●●●

Offres

17 avril 2015 • Les Echos

Comment les banques s'organisent pour financer les start-up

Désireuses de faire croître leur fonds de commerce, les banques françaises multiplient les initiatives pour accompagner les champions de demain.

Les **Caisse d'Epargne** revoient en particulier leur grille d'analyse afin de pouvoir prêter aux entreprises innovantes. **La nouvelle grille, différenciée selon les secteurs d'activité des sociétés à financer** (biotech, IT, etc.), entrera en vigueur avant l'été. Les **Banques Populaires**, l'autre grand réseau du groupe BPCE, ont de leur côté opté pour un **crédit dédié aux projets d'innovation**, contre-garanti par le Fonds européen d'investissement (FEI) pour 50 % des pertes potentielles de la banque. **BNP Paribas** a misé des fonds d'amorçage (15 millions d'euros investis en 2015 à travers 11 fonds). Le **Crédit Agricole** se positionne également sur le **capital amorçage**. Une dizaine de caisses régionales proposent déjà ces produits ou y réfléchissent. ●●●

LENDIX RÉALISE, UN MOIS ET DEMI APRÈS SON LANCEMENT, UN DOUBLE RECORD DE VOLUME FINANCÉ SUR UNE PLATEFORME DE PRÊTS



Le saviez-vous ?
Une PME vient d'emprunter
750.000€ sur Lendix.
C'est un record !

PLUS D'ACTUALITÉS

16.04.15. Lendix réalise, un mois et demi après son lancement, un double record de volume financé sur une plateforme de prêts

08.04.15. 123Venture et Lendix, les maillons forts du financement des PME en France

07.04.15. Caen Echauffages utilise la plateforme Lendix pour emprunter 70.000€ en 72 heures seulement

01.04.15. Lendix étend son réseau de prêteurs

17 avril 2015 • Assurance & Banque 2.0

Financement : Lendix trace son sillon

Moins de deux mois après son envol, la plate-forme de financement a déjà prêté à cinq entreprises parmi lesquelles une société d'expertise en assurance.



Lendix propose aux TPE et PME d'emprunter, à partir de **30 000€**, directement auprès d'investisseurs pour des périodes allant de **18 à 60 mois**. 3 boulangeries, 1 société d'expertise en assurance, 1 distributeur spécialisé sur Internet ont emprunté **1 000 000 €**.

« Nos meilleurs ambassadeurs sont nos premiers emprunteurs. Ils sont littéralement surpris par la fluidité du process d'analyse et de la rapidité de mise à disposition des fonds » indique le fondateur. Lendix souhaite réaliser **200 prêts en 2015**. ●●●

Votre boutique en ligne APICIL apicil.com
Particuliers | Entreprises

Les solutions santé pour votre entreprise



Vos offres conformes aux obligations légales du contrat **responsable** et de l'**ANI**⁽¹⁾

Dès **9,35€/mois**⁽²⁾

DEMANDEZ VOTRE DEVIS

17 avril 2015 • News Assurance Pro

APICIL : nouvelle offre santé collective responsable

Le groupe APICIL a annoncé jeudi 16 avril le lancement de sa nouvelle gamme Santé collective standard PRO-FIL'R.

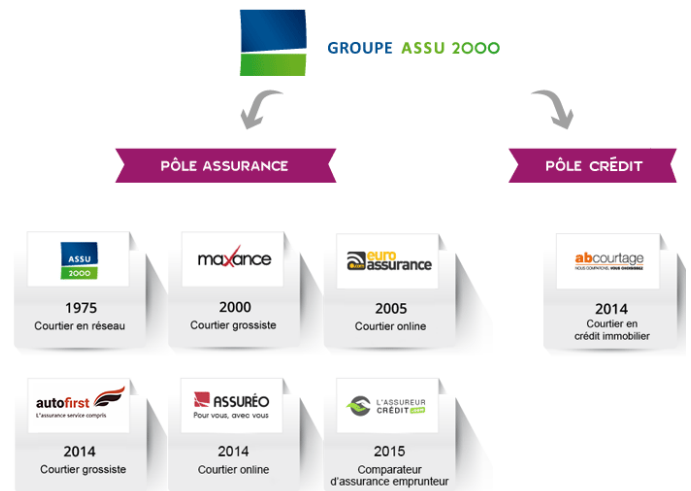


L'offre **APICIL** permet de « composer des projets répondant aux besoins de l'entreprise en choisissant parmi les 6 modes de cotisations et 8 niveaux de garanties dont certaines optionnelles. ». **APICIL** mise sur les **sur-complémentaires santé** qui permettraient aux salariés de compléter la mutuelle d'entreprise. APICIL propose d'ores et déjà deux produits Profil'R exclusivement sur le web avec le « panier ANI » et le « Panier APICIL » (minimum légal obligatoire).

« Les développements en cours permettront d'ici la fin de l'année une souscription et mise en gestion dématérialisées, ainsi qu'une souscription simple et rapide, notamment pour les TPE. Pour les salariés, l'accès à l'ensemble des sur-complémentaires sera directement possible dans leurs espaces personnels sécurisés », indique le communiqué.

Enfin, APICIL met en avant **deux nouveaux services** pour son offre de complémentaire santé collective : packs optique « zéro reste à charge sur les verres » et APICIL Services (service d'écoute, de conseil et d'orientation). ●●●

Distribution




L'ASSUREUR CRÉDIT .com Le comparateur d'assurance emprunteur

14 avril 2015 • News Assurance Pro

Le courtier Assu 2000 a lancé un comparateur d'assurance crédit

L'assureur crédit est totalement indépendant des banques et compagnies d'assurance, précise Assu 2000.



Alors que l'assurance emprunteur se libéralise un peu plus sous l'impulsion de la loi Hamon, Assu 2000 s'engouffre dans la brèche et lance un comparateur d'assurance crédit. Baptisée sobrement *L'assureur crédit*, la plateforme propose un devis deux minutes autour des offres de cinq partenaires : **April, BNP Paribas Cardif, BPSis, Metlife et Mutlog**.

Comme tout bon courtier, *L'assureur crédit* « construit le dossier de l'assurance emprunteur, entre en relation avec les banques, gère les démarches administratives mais aussi les négociations des conditions prises en charge », explique un communiqué. ●●●



7 avril 2015 • Le Journal du Net

BNP Paribas ouvre plus de 3 000 m² dédiés à l'innovation

La banque ouvre des WAI, "We Are Innovation", à Paris et Massy-Saclay : plus de 3 000 m² et 300 postes pour héberger des start-up et un programme d'accélération.



Les WAI abriteront ainsi des espaces de coworking – ce que BNP Paribas appelle « l'hébergement proactif » – avec **1 à 10 postes par start-up** pour des contrats de **3 à 24 mois**, à **250 euros** par poste et par mois à Massy-Saclay et **350 euros** au WAI Paris (Coût de l'investissement : 10 millions d'euros sur trois ans).

Le principe : une dizaine d'ETI, toutes clientes de BNP Paribas, lancent un appel à candidatures de start-up sur des problématiques qui leur sont propres. Après sélection, des couples sont formés pour travailler pendant plusieurs mois sur un enjeu d'open innovation. Les huit premiers binômes viennent d'eux d'être dévoilés. ●●●

Digital

13 avril 2015 • Les Echos

La Caisse d'Épargne veut s'organiser face à l'afflux des e-mails adressés à ses conseillers

Les Caisses d'Épargne ont reçu 22 millions de courriels en 2014. La Caisse d'Île-de-France teste un système de lecture automatique des e-mails.



Les **Caisses d'Épargne** ont donné dès 2010 les adresses mail de tous leurs conseillers en le faisant notamment figurer sur les relevés de compte. « *En 2014, nos conseillers ont reçu plus de 22 millions de courriels et, selon nos projections, il devrait y en avoir trois fois plus d'ici à 2020* », note Cédric Mignon, directeur du développement des Caisses d'Épargne.

Or, face à des clients hyperconnectés, en attente de réponses immédiates, la gestion efficace d'un tel flux de messages est devenue une priorité. L'Écureuil a donc lancé un projet « gestion des mails » et différentes pistes de travail, avec l'objectif de trier les courriers électroniques, pour ne pas engorger les postes de travail des conseillers.

« *Nous travaillons depuis six mois sur un système expert de lecture automatique des mails des clients* », explique-t-on à la Caisse d'Épargne d'Île-de-France. *Ce prototype devrait permettre au conseiller de gagner en efficacité dans le traitement de la relation client. En effet, l'outil permet notamment d'identifier les demandes les plus urgentes (exemple : la perte d'une carte bancaire ou d'un chéquier...), mais en plus fournit des premiers éléments de réponses au conseiller, éléments à personnaliser en fonction de la situation de son client* ».

Autre piste explorée : l'Écureuil travaille à l'échelle nationale à un suivi en direct des dossiers de crédit immobilier. Il devrait s'agir d'un « process » dématérialisé à travers lequel le client, le conseiller et les services de back-office pourraient renseigner à tout moment le dossier. De quoi rassurer les clients sur le projet, qui par excellence lui tient à cœur, tout en limitant les messages adressés aux commerciaux. ●●●

16 avril 2015 • Les Echos

Les sociétés d'assistance espèrent récupérer les appels d'urgence automatiques

Tous les nouveaux modèles de voitures commercialisés dans l'Union européenne à partir du 31 mars 2018 devront être équipés du système eCall.



Les assistants automobiles se mobilisent à trois ans de l'entrée en vigueur de l'eCall. Ils estiment être les mieux placés pour réceptionner les appels d'urgence émis par les systèmes embarqués dans les véhicules. « *Nous sommes en train de proposer des schémas organisationnels pour la gestion de l'eCall* », a indiqué mercredi lors d'une conférence de presse sur les résultats du secteur Nicolas Gusdorf, le président du **SNSA**, évoquant des discussions avec les fédérations d'assureurs (FFSA et Gema).

L'enjeu est de taille pour les assistants – dont le chiffre d'affaires en France dépend à plus de 60 % de l'automobile – qui veulent pouvoir garder le premier contact avec le conducteur. Il le devient encore plus étant donné l'intérêt croissant que représentent les données enregistrées par les systèmes de technologie embarquée. ●●●

Paie m e n t s



Gestion des mandats
Dématérialisez automatiquement tous vos mandats de façon sécurisée



Encaissement des paiements
Acceptez les paiements par compte bancaire, sur votre site, par téléphone ou par courrier



Réconciliation automatique
Visualisez le statut de vos paiements directement dans vos systèmes informatique



Vos paiements, votre marque
Vos utilisateurs ne voient que votre marque. Vous avez un contrôle total sur le design de vos pages de paiement et votre communication client.



Une API simple et moderne
Intégrez très simplement GoCardless dans votre site web et vos systèmes informatique. Tout ce qu'il y a à savoir est dans notre [documentation](#).

14 avril 2015 • Les Echos

Le prélèvement bancaire séduit de nouveaux acteurs

La start-up londonienne **GoCardless** annonce son arrivée en France. Elle veut surfer sur le développement des prélèvements bancaires en Europe.



En quête de solutions simples, moins coûteuses et plus sûres que la carte bancaire pour se faire payer de façon récurrente, ce type d'acteur né de la nouvelle économie est séduit par le prélèvement car il est prometteur d'optimisation de leur trésorerie en réduisant leurs délais de paiement. Ce **marché de près de 1.000 milliards d'euros en France** affiche ainsi une **croissance de 5 à 10 % par an**. Et GoCardless s'y positionne comme un partenaire des start-up, à l'instar de Funding Circle ou de Box.com, qui figurent parmi ses quelque 9.000 entreprises clientes.

La start-up, qui compte 50 personnes, affirme intéresser aussi des acteurs plus gros ou plus traditionnels, comme le « Guardian », séduits par la facilité d'intégration dans leur système de l'application de GoCardless. Ceux-ci ont représenté entre 30 et 40 % des 750 millions d'euros de paiement traités sur un an.

●●●

Réglementaire

13 avril 2015 • L'Agefi

L'ACPR soutient les modèles internes des banques françaises

Une étude menée sur les portefeuilles entreprises conclut à une faible disparité des actifs pondérés par le risque.



L'ACPR s'est penchée sur les portefeuilles de crédit aux entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 50 millions d'euros. Elle a établi des comparaisons entre cinq

grandes banques françaises, à portefeuille identique, pour séparer les effets liés aux paramètres de risque. Sa méthode se fonde sur un échantillon de contreparties communes. « *L'analyse révèle que les banques présentent des taux d'actifs pondérés des risques ou taux de RWA (ce taux est défini comme le ratio : actifs pondérés des risques / expositions en cas de défaut) similaires, hormis une banque qui se distingue par un conservatisme supérieur* », indique l'ACPR. Les probabilités de défaut (PB) sont également assez proches. En revanche, leurs **pertes en cas de défaut («loss given default», LGD) sont plus hétérogènes.**

Les réflexions sont toujours en cours sur l'opportunité d'une réforme de ces modèles, et sur la manière de réduire les éventuels écarts injustifiés entre banques sur les actifs pondérés des risques. ●●●

16 avril 2015 • L'Agefi

MiFID II : Préconisations techniques de l'Esma.

Le renforcement de la protection des investisseurs prôné par le régulateur risque d'accroître encore les contraintes réglementaires pesant sur les prestataires de services d'investissements, notamment les CGPI.



L'Esma préconise d'imposer aux conseillers en investissements financiers (CGPI) l'obligation d'informer leur client de la nature indépendante ou non de leur prestation de conseil.

Ce contrôle renforcé concernera au premier chef les commissions versées : lors de la commercialisation d'un conseil indépendant, **le CGPI ne pourra percevoir de commissions de la part de ses fournisseurs**. Les CGPI devront définir et mettre en place un **processus de sélection d'instruments financiers diversifiés**. L'Esma propose la mise en place d'une organisation assurant une **séparation stricte des activités de conseil** selon leur nature (indépendant ou non). Par ailleurs le commissionnement du conseil non indépendant et la transparence relative aux frais seront également contrôlés. Enfin, l'Esma préconise une revue de la politique de gestion des conflits d'intérêts à minima une fois par an.

Le cœur même du *business model* des CGPI est remis en cause par les préconisations de l'Esma. ●●●

Rapprochements

17 avril 2015 • News Assurance Pro

AIG : investissement dans l'intelligence économique

L'assureur américain **AIG** a décidé d'investir dans l'intelligence économique via une prise de participation

minoritaire dans le **cabinet d'investigation K2 Intelligence**, selon un communiqué consulté jeudi.



K2 et AIG « sont tombés d'accord pour développer ensemble des produits et services afin de soutenir les efforts d'AIG visant à aider ses clients à gérer les risques liés à internet », souligne l'assureur.

Face à de nombreuses cyber-attaques contre les entreprises américaines ces derniers mois, l'assureur entend offrir de nouveaux produits aux groupes industriels et aux entreprises se lançant dans des opérations de fusions-acquisitions. ●●●



Levées de fonds en cours



17 avril 2015 • Les Echos

Allianz France va entrer au capital de jeunes entreprises via la plate-forme SmartAngels.fr

Allianz France va investir une première enveloppe de 5 à 10 millions d'euros dans des jeunes pousses grâce à la finance participative.



Concrètement, les investissements seront choisis par les clients d'Allianz - qu'ils soient assurés en vie, ou en dommage - au sein d'entreprises présentes sur la plate-forme de crowdfunding, mais présélectionnées par la société de gestion Iinvest Partners, actionnaire de SmartAngels.fr et ancienne filiale d'Allianz. Pour **chaque euro apporté, l'assureur doublera la mise**, dans la limite de 50.000 euros par client et par entreprise. Originalité, **l'assureur propose également une garantie permettant sur les cinq premières années aux investisseurs de récupérer leur mise plus tôt que prévu en cas de force majeure** (invalidité, fin d'indemnité chômage...). Les sommes placées par les clients et l'assureur seront ensuite « poolées » au sein du fonds dédié et géré par Iinvest. C'est une manière d'orienter Allianz vers des cibles habituellement beaucoup trop petites pour que les assureurs puissent les analyser ligne à ligne. Le groupe y gagne au passage un poste d'observation sur les entreprises innovantes. ●●●



Le conseil sur-mesure pour transformer et optimiser vos environnements bancaires les plus complexes.

csaconsulting est devenu en 20 ans un partenaire privilégié des principaux groupes bancaires et d'assurance, en France et à l'international. Cultivant une véritable alternative aux grands cabinets de conseil, notre approche est opérationnelle, pragmatique et apporte à nos clients une réelle plus-value en toute objectivité.



Nos consultants sont experts en Relation Client & Distribution Multicanal, Performance Opérationnelle, Payments & Cash Management et Maîtrise des Risques & Contrôle Interne.